



*Le 09 octobre 2013*

Une fois de plus les attaques sauvages de FO sur la soi-disant incompetence de certains élus CFDT fleurent bon la diffamation.

En effet une élue CFDT au conseil de discipline a dû laisser sa place à son suppléant le jour du conseil de discipline de Charles Berthelot.

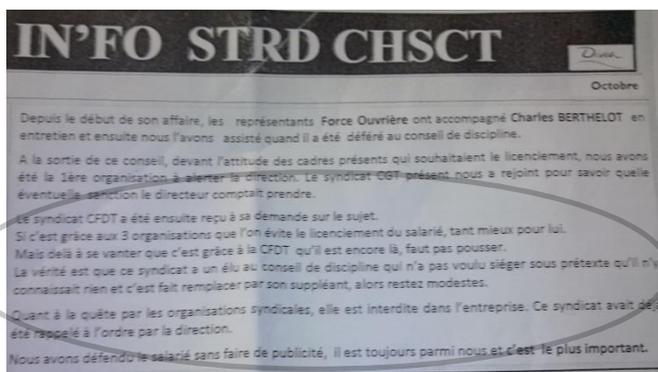
## Pour quelle raison à votre avis.....

Etant elle-même élue au comité d'entreprise ainsi qu'un autre collègue CFDT, nous avons programmé pour eux deux, une formation pour le comité d'entreprise (il était urgent de la faire car programmé depuis « Janvier 2013 ». Son droit à se désister est logique, car elle était prévu pour une autre instance a fait que son suppléant CFDT l'a remplacé (tout aussi compétent qu'elle en la matière).

Messieurs de F.O. avant de parler à « tout va » renseignez-vous et aidez-nous au C.E. afin que nos élus puisse travailler comme vous dans de bonnes conditions plutôt que de nous mettre des bâtons dans les roues systématiquement.

Dernier point, évitez de vous prendre pour la direction en nous disant ce que nous avons le droit ou pas le droit de faire, vous avez, nous pensons, assez à faire avec eux dans le cadre de vos négociations sur les samedis.

Pensez « SECURITE » TRAM et autre plutôt que de vagues attaques qui ne serviront à rien.



## L'équipe CFDDIVIA

